



Communiqué de presse
10 avril 2020

Les acteurs qui accompagnent le développement économique du Pays de Lorient sont mobilisés

Un ensemble de mesures a été pris ces dernières semaines par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises dont l'activité est en tout ou partie touchée par l'état d'urgence sanitaire. Les acteurs locaux du développement économique s'unissent pour orienter et informer.

Afin de guider les entreprises dans les mesures de soutien, les acteurs en appui au développement économique du territoire du Pays de Lorient, sous l'égide de la Sous-Préfecture de Lorient, sont disponibles pour répondre aux questions des entreprises : Lorient Agglomération, Audélor-Lorient Technopole, la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan et Lorient Bretagne Sud tourisme.

Lorient Agglomération, Audélor-Lorient Technopole et la CCI du Morbihan peuvent être des facilitateurs et accélérateurs pour accompagner les entreprises qui souhaitent bénéficier des mesures de soutien exceptionnelles mises en place par les pouvoirs publics. Les experts mobilisés sont en capacité d'intervenir en particulier pour fluidifier la relation avec les différents financeurs :

- Mobiliser l'équipe dirigeante de l'entreprise sur sa capacité à prendre du recul et des positions vis-à-vis de la situation actuelle, notamment pour anticiper les décisions et retrouver au plus vite une activité lors de la sortie de crise ;
- Aider à comprendre les dispositifs mis en place pour estimer l'éligibilité ;
- Identifier les dispositifs les plus adaptés à chaque situation ;
- Approfondir la compréhension de chaque situation en aidant à bâtir un plan de trésorerie ;
- Rédiger les demandes et constituer les dossiers (il est important de disposer de la dernière liasse fiscale).

Ci-dessous un rappel des principales mesures de soutien et des résumés exhaustifs sur le web :

<https://lorient-technopole.fr/actualites/coronavirus-mesures-soutien-entreprises/>
https://www.audelor.com/index.php?id=3402&tx_ttnews%5Btt_news%5D=42596&cHash=89e2
<https://www.morbihan.cci.fr/economie-et-territoires/coronavirus-covid-19-s>
<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/>
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/toutes-les-actualites/actualite/n>

Contacts généraux

Pour toutes questions, l'adresse mail de la Préfecture du Morbihan est à disposition : pref-covid19-entreprises@morbihan.gouv.fr ainsi qu'un numéro vert 0 800 005 056.

Pour les filières :

- **Entreprises innovantes** : **Lorient Technopole** : contact@lorient-technopole.fr et ses chargés de mission filière (<https://lorient-technopole.fr/a-propos-de-lorient-technopole/>).
- **Secteur du tourisme (professionnels et hébergeurs du territoire)** : vous pouvez contacter Sylvie Coguc, référente Bassin en charge des relations avec les adhérents et partenaires de Lorient Bretagne Sud Tourisme pour les questions spécifiques scoguc@lorient-tourisme.fr